

Étaient présents :

P. Rémer
J-P Michel
G. Zolger
J-M Creff
M. Caron
A. Dreano
B. Brame
D. Nouaille
C. Boutonnet
P. Devaux
M-H. Gillig
A. Kervella
Y. Heulin
C. Fritsch
J. Dabouineau
J-M.Nass
P.M Taufana
J-C Delalonde
A. Radigales
M. Le Bourdonnec
G. Le Pichon
E. Janna

Étaient excusés :

J-F Riffaud
B. Heiny
D. Bonadona
P. Cacot

Equipe FEHAP

Florence Leduc
Sophie Landré
Célia Barbarisi

1- Accueil

Philippe RÉMER, Président de Commission, accueille les membres et propose une modification de l'ordre du jour, en annonçant la participation de Sylvie AMZALEG, Directrice des relations du travail, afin de faire un point sur la convention collective et la recommandation patronale.

Après lecture du compte rendu de la réunion précédente, quelques corrections sont apportées.

2- Point sur la CCN51 et la recommandation patronale

Après avoir fait le bilan relatif à la dénonciation partielle de la CCN51 et de l'agrément de la recommandation patronale, les membres de la Commission rapportent qu'aucun mouvement significatif n'a été observé dans ce moment transitoire, malgré le fait que des petits établissements rencontrent des difficultés d'adaptation. Les membres soulèvent que l'aboutissement de ces négociations a permis à la FEHAP de sortir honorablement de cette négociation. Les discussions s'orientent ensuite sur le sujet de la Convention collective unique, en soulignant que les employeurs doivent être unis dans cette démarche.

3- Compte-rendu du plan d'action de la dernière commission

✓ Éléments de contexte :

La dernière Commission Vie Associative a donné lieu à un plan d'action, dont Florence Leduc rend compte aux membres. Quelques remarques et pistes de travail émergent des discussions.

✓ Éléments de discussion :

- ⇒ Concernant l'élaboration d'une stratégie régionale de la vie associative, il est nécessaire d'impulser le mouvement au sein des délégations régionales. Cette incitation doit être multiple (membres de la Commission vie associative, chargés de mission...). Ce sujet a besoin d'innovation. La question de la place des administrateurs au sein des délégations régionales ainsi que celle de la valorisation de l'association et de son projet doivent être discutées.
- ⇒ Les membres estiment que les spécificités des organisations privées non lucratives devraient être reconnues. Les directeurs généraux doivent s'approprier le projet associatif et s'en servir de fil conducteur dans la détermination des projets de services. En termes de communication, la Fédération doit resituer la place de ces organisations, qui est au cœur de l'établissement. Les directeurs d'établissements sont des représentants des organisations privées non lucratives. La FEHAP doit par ailleurs clarifier la place de ces Institutions au sein de l'économie sociale.
- ⇒ La FEHAP devrait être représentée dans au sein du Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire. Pour cela, il est nécessaire de se rapprocher du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'économie sociale, qui a fixé la composition du CSESS. En parallèle du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, le rôle des Chambres Régionales de l'Economie Sociale Solidaire se déploie. Il faudrait identifier les dossiers d'intérêts communs et proposer un point sur ce sujet au Conseil d'Administration. Il faut se renseigner sur la place des organismes FEHAP au sein des CRESS.

✓ Élément de conclusion :

- Travailler sur la place des administrateurs en région et le développement de la vie associative sur les territoires,
- Clarifier la place du monde associatif au sein de l'économie sociale et solidaire,
- Valoriser la place des organismes privés non lucratifs dans la communication de la Fédération (cf. plan de communication validé par la Commission et par la Direction de la communication),
- Se rapprocher du CEGES afin que la FEHAP soit représentée au sein du CSESS,
- Identifier les intérêts communs entre la Fédération et les CRESS en région,

4- Sur l'organisation de la prochaine Université de printemps des administrateurs

✓ Éléments de contexte :

Dans un contexte d'actualité législative, la FEHAP a organisé sa 4ème Université de Printemps des Administrateurs sur le thème de l'Economie Sociale et Solidaire. Florence Leduc présente à la Commission le projet de programme et la fiche pédagogique de la journée de formation, élaborés par Marie-laure Lagandré responsable pédagogique. Les membres sont également informés de l'organisation d'un d'évènement le soir de l'Assemblée Générale et la veille de l'Université.

✓ Éléments de discussion :

- ⇒ La prise en charge de la journée de formation est possible seulement si l'établissement cotise à 100% auprès de l'UNIFAF et selon les règles établies par son Conseil d'Administration. Toutefois, les organisations qui ne cotisent pas à 100% peuvent consacrer leurs fonds à la prise en charge de ces formations. Il faudrait obtenir un fond de financement de la part du Comité de financement de la vie associative, en contactant Jean BASTIDE.
- ⇒ Sur l'organisation de la soirée la veille de l'Université, les membres proposent de faire venir un universitaire car l'ESS est un sujet en plein expansion au sein des universités. Il serait également pertinent de faire témoigner des étudiants ou encore des jeunes qui ont intégré le dispositif ESS au sein des universités afin qu'ils nous expliquent pourquoi ils ont choisis ce cursus.

✓ Éléments de conclusion :

- Se renseigner sur le financement des journées de formation auprès du Comité de financement de la vie associative,
- Contacter des universités et/ou des écoles afin de faire témoigner des étudiants lors de l'évènement de la veille de l'Université ainsi qu'un universitaire.

5- Sur la Communication de la Vie associative

Dans le cadre de l'organisation de l'Université de printemps des administrateurs et des différents travaux menés par la Commission durant l'année 2012, un point communication a été organisé avec Coralie Cuif, dans ses fonctions de Directrice de la Communication, afin de promouvoir cet événement et les différents supports élaborés. Les décisions issues de cette réunion ont fait l'objet d'un plan d'action qui est soumis, puis approuvé, par les membres de la Commission.

6- Sur l'actualisation du Guide des administrateurs

✓ Éléments de contexte :

A l'issue de l'Université de Printemps des Administrateurs portant sur le bénévolat, l'idée d'ajouter de nouvelles fiches au Guide des Administrateurs a été suggérée. Quatre projets de fiches ont été soumis à l'avis de la Commission : le portefeuille de compétences, la fondation, le fonds de dotation et un tableau comparatif des

formes juridiques. Deux autres projets de fiches sont également en cours d'élaboration concernant la place de la formation et les outils des administrateurs.

✓ **Éléments de discussion :**

- ⇒ Concernant le tableau comparatif sur les différentes formes juridiques, il faut imaginer une mise en page plus lisible.
- ⇒ Au vue des nombreuses évolutions législatives, la fiche du Guide des administrateurs sur la fiscalité n'est plus d'actualité. Il faut la supprimer et orienter les administrateurs vers un fiscaliste tout en expliquant que le manque de stabilité des mesures ne nous permet pas de construire une fiche précise.

✓ **Élément de conclusion :**

- Repenser la mise en forme du tableau comparatif des formes juridiques,
- Actualiser la fiche fiscalité du Guide des administrateurs en décrivant le contexte actuel,
- Actualiser les anciennes fiches du Guide des administrateurs.

7- Présentation du projet « Fiches pratiques » pour le site internet

Dans le cadre de la rénovation du site internet de la FEHAP, il nous est apparu utile de créer un nouvel outil pour les administrateurs. A partir des différentes questions posées par les adhérents concernant la vie associative, le projet est de mutualiser les réponses déjà construites afin d'élaborer des fiches pratiques qui seront mises en ligne sur le site web. Quatre premiers thèmes sont proposés aux membres : contestation de dons et de legs/ exonération des droits de succession/publicité/reconnaissance d'utilité publique.

8- Questions diverses

La vie associative en Région se développe. En Poitou-Charentes 40 personnes ont participé à une matinée consacrée à la vie associative. L'idée a été de partir des préoccupations des participants, de leurs interrogations et de leur demander de citer les mots clés relatifs au Privé Non Lucratif. Cette expérience a été riche et animée par une active participation des présidents.

De nombreuses initiatives sont en cours dans les régions PACA, Rhône-Alpes, Normandie, Bourgogne, Franche-Comté, Ile-de-France...

✓ **Élément de conclusion :**

- Créer une fiche supplémentaire pour le Guide sur comment présenter son association PNL en 40 secondes.
- Accélérer le travail de l'observatoire sur le phénomène des restructurations et des coopérations

[La prochaine commission se tiendra le :](#)

**8 mars 2013 de 10h00 à 16h00 à la Fehap
179, rue de Lourmel - 75015 Paris M° Lourmel**